

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

TRAV2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche scientifiquement fondée, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 60 en sciences du travail se prépare à relever.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà impliqué dans une vie professionnelle active dans le domaine des sciences du travail ou/et est déjà diplômé d'un master dans une autre discipline. Tout au long du programme, il mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique. A travers cette formation, l'étudiant est outillé sur les plans théorique et méthodologique. Il mobilise ces outils, à travers l'exploitation de l'expérience professionnelle, comme clés de lecture pour cerner, comprendre et analyser les questions relatives à l'emploi et au travail, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

A travers ce programme de master, l'Ecole des Sciences du Travail de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une démarche scientifique rigoureuse,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en articulant théorie et expérience professionnelle et en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles pour les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes :

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et organisation),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects, et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 4.3. Lire et comprendre de manière critique la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi et ce dans différentes disciplines.

AA 4.4. Elaborer une argumentation et une réflexion personnelle de la problématique, selon l'angle disciplinaire choisi (et ce pour deux disciplines), en veillant à :

- construire une argumentation justifiée à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés,
- construire une argumentation logique et cohérente en regard de la problématique,
- mettre en évidence les implications au regard de la discipline et du contexte actuel.

AA 4.5. Enrichir l'analyse de la problématique en combinant et articulant les approches disciplinaires : mettre en évidence les liens entre les questionnements disciplinaires et discuter des apports des deux disciplines et de leur complémentarité.

AA 4.6. Faire preuve de rigueur et de précision dans l'utilisation des concepts.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatives au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).

AA 5.4. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.5. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.6. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA 5.7. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien et contextualiser les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.3. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.4. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- en gérant son implication dans le travail en groupe ;
- en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;

AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée rigoureuse et argumentée.

AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.

AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.

AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

AA.Option-eu. **S'il choisit l'option « Approches européennes (MEST) »,** Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la GRH en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.

AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.2. Maîtriser la démarche comparative, en saisir les exigences, et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.3. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et les dimensions nationales

AA.Option-ts. **S'il choisit l'option « Travail et organisation »,** Développer une expertise relative à la gestion de l'organisation du travail et des travailleurs dans l'entreprise.

AA.Option-ts.1. Maîtriser un socle de savoirs et de compétences relatifs à la stratégie et à la gestion d'entreprise, à la gestion des ressources humaines, aux aspects salariaux, au bien-être au travail et à la négociation sociale.

AA.Option-ts.2. Décoder, comprendre et analyser le fonctionnement concret des organisations publiques et privées à l'aide d'outils conceptuels et méthodologiques pertinents.

AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.

Figure 1 : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

Tronc Commun [45.0]

Mémoire

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Mémoire (20 crédits)

- LTRAV2950 Mémoire

Options et/ou cours au choix [15.0]

1 option parmi les 2 suivantes :

- > Travail et organisation [prog-2024-trav2m1-ltrav210o]
- > Approches européennes (MEST) [prog-2024-trav2m1-ltrav211o]

Travail et organisation [15.0]

L'option "Travail et organisation" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

o Contenu:

⌘ LTRAV2600	Personnel et organisation	Michel Ajzen Marie Antoine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LTRAV2630	Bien-être au travail	Aurélie Frankart Bénédicte Schepens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	FR [q1] [25h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier Luc Denayer	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Thomas Périlleux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LTRAV2610			

Approches européennes (MEST) [15.0]

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. La langue d'enseignement des cours de cette option est l'anglais.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

○ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

TRAV2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) conjugal et familial - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en architecture des jardins et du paysage - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automatisation - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en biotechnique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biochimie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biotechnologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation chimie appliquée - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coaching sportif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en diététique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 45 et

BA en informatique, orientation sécurité des systèmes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation technologies de l'informatique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optique-optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en robotique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sales account manager - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques et services - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en textile (techniques de mode) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en vente - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant.e. Voir les Conditions complémentaires d'accès

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à info-est@uclouvain.be

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée.

Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire hors UE (minimum 3 ans) et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (60 crédits). Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Les étudiants admis suivront les 60 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission **pour les titulaires d'un diplôme belge** doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

PÉDAGOGIE

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et

Site web

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est>

Responsable académique du programme: [Filip Dorssemont](#)

Jury

- Président du Jury: [Auriane Lamine](#)
- Secrétaire du Jury: [Mikaël Glorieux](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative et conseillère aux études: [Fabienne Horstermans](#)
- Informations aux étudiants: info-est@uclouvain.be